

Société Civile Professionnelle
Yannick SIBUT-BOURDE & Pierre LEVY
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES



PROCES VERBAL DE CONSTAT

4 Rue Jean Althen 84000 AVIGNON
Tél : 04.90.16.44.40 Fax : 04.90.16.44.45
Contact : *huissiers.avignon@orange.fr*

S.C.P.
Y. SIBUT BOURDE - P. LEVY
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
Immeuble Le Giotto
4, rue Jean Althen
84000 AVIGNON
Siret: 314 370 933 00033

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION IMMOBILIER

**L'AN DEUX MILLE VINGT
ET LE DIX HUIT SEPTEMBRE**

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE DELGADO, dont le siège social est 69 Avenue Saint Jean, 84130 LE PONTET représenté par son Syndic, la société SAINT ANDRE IMMOBILIER dont le siège social est 1 Avenue Théophile Delorme, 84130 LE PONTET, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège, et élisant domicile en notre Etude,

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Guillaume FORTUNET membre de la SCP FORTUNET & ASSOCIES, Avocat au Barreau d'Avignon, y demeurant Hôtel Fortia de Montréal, 10 rue du Roi René, 84000 AVIGNON, qui se constitue pour elle sur la présente poursuite.

EN VERTU DE :

La grosse en forme exécutoire d'une Ordonnance d'injonction de payer en date du 11 avril 2019 rendue par le Tribunal d'Instance d'Avignon, signifiée selon acte par la SCP BRIONE-MUTEREL, Huissiers de Justice à CHENNEVIERES/MARNE en date du 30 avril 2019, revêtue de la formule exécutoire le 04 juin 2019 signifiée selon acte de la SCP BRIONE-MUTEREL, Huissiers de Justice à CHENNEVIERES/MARNE en date du 13 juin 2019.

D'un PV d'Assemblée Générale de la COPROPRIETE RESIDENCE DELGADO en date du 17 mai 2019.

Je soussigné Yannick SIBUT-BOURDE de la Société Civile Professionnelle Yannick SIBUT-BOURDE & Pierre LEVY, Huissiers de Justice associés à la résidence d'AVIGNON, y demeurant Immeuble Le Giotto, 4 Rue Jean Althen,

Procédant en exécution des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution relatif aux procédures de saisie immobilière et de distribution du prix d'un immeuble à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du cahier des charges tendant à la vente aux enchères des immeubles ci-après désignés.

Me suis rendu ce jour en la commune de LE PONTET, n°69 Avenue Saint Jean, dans un immeuble en copropriété dénommé « RESIDENCE DELGADO », cadastré Section AY n°1 pour 12 ares et 76 centiares et Section AY n°43 pour 04 ares et 42 centiares,

Et dans :

* Le lot n°32 (trente-deux) composé d'un appartement de type T2 au 2^{ème} étage du Bâtiment A, portant le numéro de logement 32, comprenant un séjour, une kitchenette, un cabinet de toilette, une chambre, une salle de bains et un dégagement :
Et les 242/10.000èmes des parties communes générales
Et les 256/10.000èmes des parties communes spéciales au Bât. A

* Le lot n°70 (soixante-dix) composé d'un parking aérien portant le n°35 du plan
Et les 9/10.000èmes des parties communes générales

Objet d'un Etat Descriptif de Division – Règlement de copropriété selon Acte de Maître LAPEYRE, Notaire, en date du 20/04/2004 publié le 02/06/2004 Vol 2004 P n°3894.

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartenant à :

Monsieur XXX

Accompagné de Monsieur XXX, Serrurier, de Monsieur XXX et Madame XXX, Témoins, tous trois requis par nos soins, je me présente à l'adresse où personne ne répondant à mes appels répétés, je fais procéder à l'ouverture forcée de la porte de l'appartement par le serrurier qui a procédé au changement du barillet et qui refermera les lieux après mes opérations de description.

La résidence DELGADO se compose d'un bâtiment édifié sur trois niveaux à savoir un rez-de-chaussée élevé de deux étages.

La copropriété est agrémentée d'une piscine qui est hors service et de deux parkings aériens situés à l'Est de l'immeuble dont les accès ne sont pas fermés par un portail.







L'appartement se situe au deuxième étage de l'immeuble et porte le numéro 32.

Il est orienté Ouest/Est et les fenêtres ouvrent sur l'avenue Saint Jean.

Il se compose d'un séjour d'une cuisine, d'une chambre, et d'une salle de bains et un cabinet de toilette

SEJOUR

On accède à l'intérieur de l'appartement depuis le couloir des parties communes par une porte d'entrée isoplane à châssis bois équipé d'une serrure 3 points.

Cette pièce dessert la cuisine, le couloir d'accès à la salle de bain et la chambre.

Murs et plafond peint.

Sol et plinthes en parquet flottant en bois ; sur toute la largeur du mur Sud, le sol en parquet est surélevé d'une marche et son nez est recouverte d'une baguette métallique abrasive.

Un point lumineux au plafond.

Un interphone.

Un tableau électrique.

Un thermostat.

Le mur Ouest est percé par une fenêtre à châssis PVC à deux vantaux double vitrage surmontée d'une imposte vitrée, le tout fermé par des volets pliables métallique doublés d'une barre métallique faisant office de garde-corps.

Le mur Ouest est également percé par une Grille de ventilation en PVC.
Un convecteur électrique.





CUISINE

On y accède depuis le séjour par un passage sans porte.

Sol et plinthes en parquet flottant.

Un convecteur électrique.

Murs et plafond peint.

Un point lumineux au plafond.

Une ventilation mécanique contrôlée.

Le mur Ouest est percé par une fenêtre à châssis PVC à deux vantaux double vitrage surmontée d'une imposte vitrée, le tout fermé par des volets pliables métallique doublés d'une barre métallique faisant office de garde-corps.

Un meuble évier occupe l'angle Sud-Est de la pièce et se compose d'un bloc évier inox avec un bac, un égouttoir, et une plaque de cuisson électrique à deux feux, un mélangeur et un placard sous évier en mélaminé stratifié blanc une porte et une étagère ; un petit frigo top.

Le mur Est et ses deux retours comportent une crédence faïencée de trois rangées de carreaux.





COULOIR

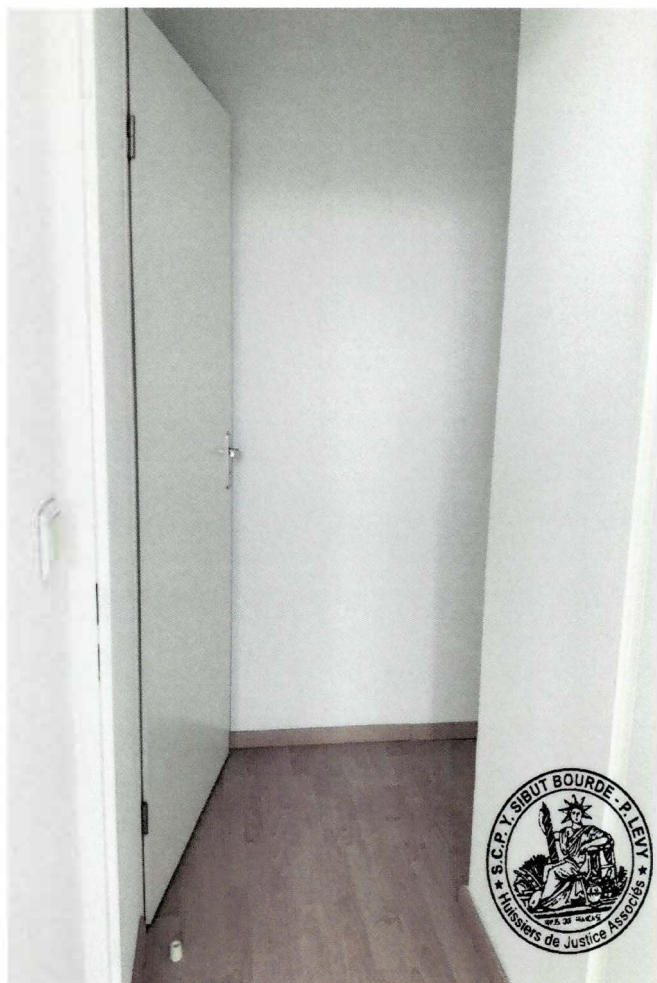
On y accède depuis le séjour en passant une porte de communication isoplane et il forme un « L ».

Il dessert la chambre, la salle de bain et le cabinet de toilette.

Sol et plinthes en parquet flottant.

Murs et plafond peints.

Un point lumineux au plafond.



SALLE DE BAINS

On y accède depuis le couloir par une porte de communication isoplane et il s'agit d'une pièce aveugle.

Sol et plinthes carrelés.

Un convecteur électrique.

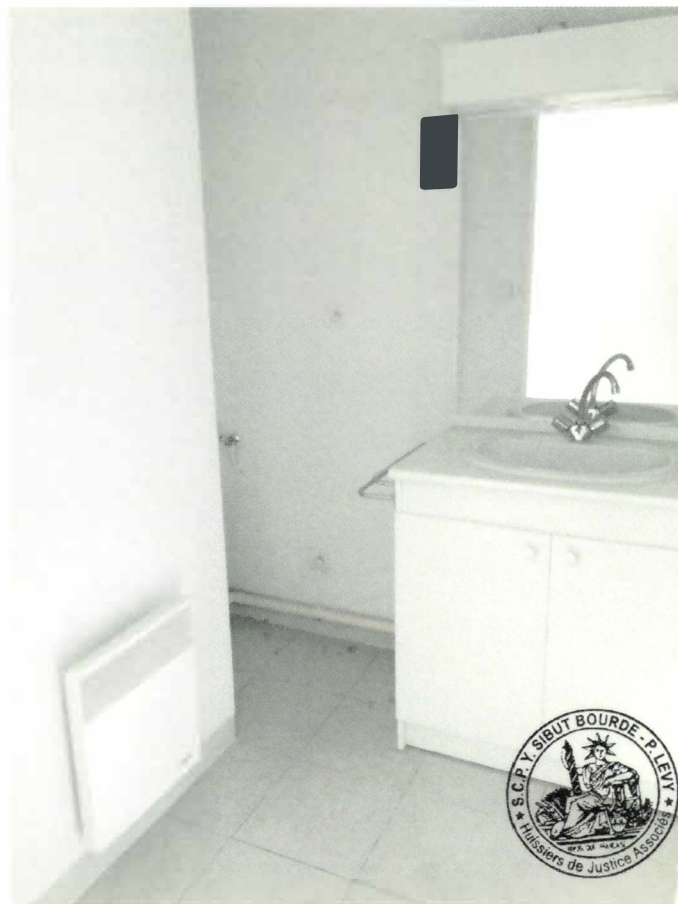
Murs et plafond peint.

Le mur Nord est occupé par une baignoire dont la cuve est métallique ; un mélangeur avec douchette ; les murs entourant la baignoire sont recouverts de faïences murales sur sept rangées, le reste des murs sont peints.

Le meuble de salle de bains est en mélaminé stratifié et se compose d'un bandeau lumineux avec deux spots d'éclairage, d'un miroir, d'un plan de toilette en mélaminé stratifié percé par une vasque en faïence, d'un mélangeur, d'un porte serviette métallique double, et d'un placard sous lavabo à deux portes avec une étagère.

Une ventilation mécanique contrôlée.





CABINET DE TOILETTE

On y accède depuis le couloir par une porte de communication isoplane et il s'agit d'une pièce aveugle.

Sol et plinthe carrelés.

Murs et plafond peint.

Un point lumineux au plafond.

Une ventilation mécanique contrôlée.

Un siège WC.

Un cumulus électrique sur pied de 100 litres.



CHAMBRE

On y accède depuis le couloir par une porte de communication isoplane.

Sol moquetté.

Plinthes en PVC.

Murs et plafond peint.

Un convecteur électrique.

Le mur Ouest est également percé par une Grille de ventilation en PVC.

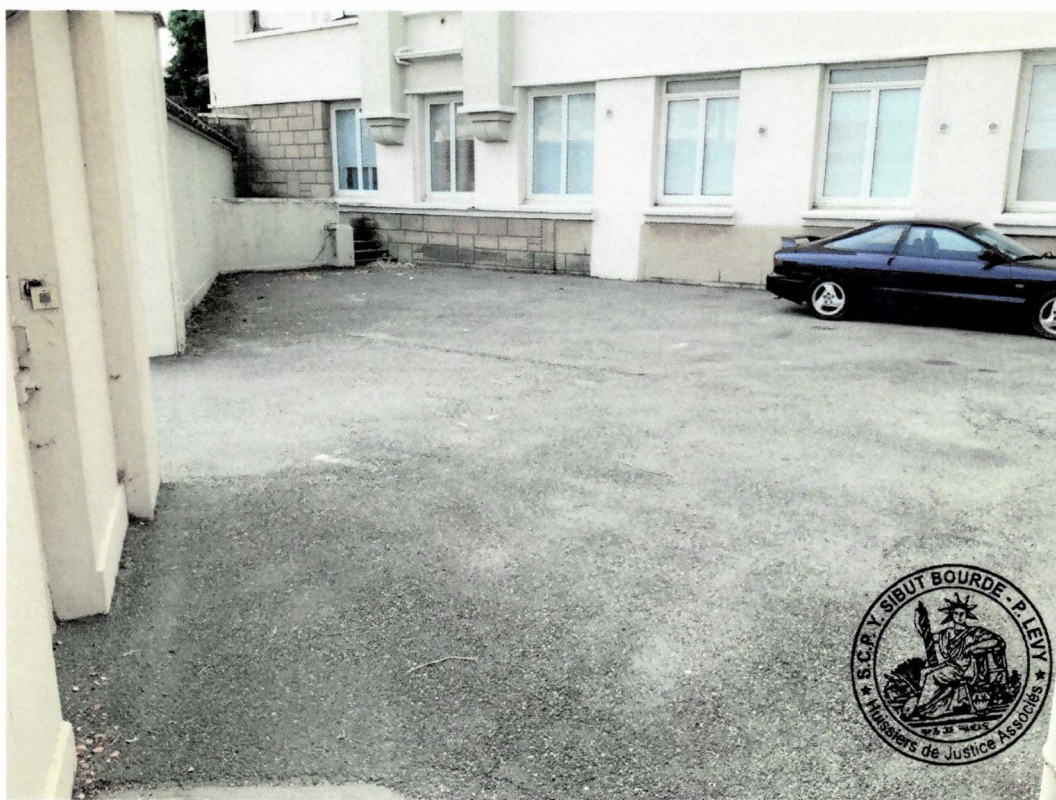
Le mur Ouest est percé par une fenêtre à châssis PVC à deux vantaux double vitrage surmontée d'une imposte vitrée, le tout fermé par des volets pliables métallique doublés d'une barre métallique faisant office de garde-corps.

Présence d'un placard mural fermé par deux portes coulissantes en mélaminé stratifié contenant des étagères et une barre de penderie.



PLACE DE PARKING

Elle se situe au Sud-Est de la résidence et porte le numéro 35.
Le sol est recouvert d'enrobé et le marquage au sol des places est pratiquement effacer.



CAS DE SIGNIFICATION DU PROCES-VERBAL DE *DESSCRIPTIF*
IMMOBILIER

Cet acte a été remis par l'Huissier de Justice, suivant les déclarations qui lui ont été faites, dans les conditions indiquées aux rubriques marquées d'une croix :

REMISE A PERSONNE	
☐	au destinataire (ainsi déclaré) PERSONNE PHYSIQUE présent lors de la saisie, et à qui j'ai fait le rappel verbal prévu par les dispositions légales
☐	au destinataire PERSONNE MORALE, à une personne qui s'est déclarée habilitée : M NOM : Prénom : Qualité : à qui j'ai fait le rappel verbal prévu par les dispositions légales.
En l'absence du destinataire de l'acte, LA COPIE A ETE REMISE	
☐	à une personne présente au domicile/siège, M. Nom : Prénom : Qualité :
☐	en notre Etude

FORMALITES ANNEXES
Un avis de passage a été laissé au domicile/siège. La copie de l'acte a été remise dans une enveloppe fermée ne portant que d'un côté les nom et adresse du destinataire et de l'autre mon cachet apposé sur la fermeture du pli. La lettre contenant avis de signification et copie de l'acte a été adressée le / à domicile.

OUVERTURE FORCEE DES PORTES
☐ en l'absence de l'occupant du local ou ☐ d'un occupant de son chef ou ☐ l'accès m'étant refusé : J'ai fait ouvrir la porte par un serrurier requis à cet effet. Mes opérations terminées, j'ai fait refermer la porte par ledit serrurier. Les personnes suivantes m'ont prêté assistance
NOM : PRÉNOM : QUALITE : SIGNATURE : - XXX serrurier - XXX XX Témoin Témoin

TRES IMPORTANT : Si vous étiez absent lors de la saisie, vous disposez d'un délai de HUIT JOURS à compter de cette saisie pour me faire connaître l'existence d'une saisie antérieure ayant conservé ses effets, et me communiquer ce procès-verbal.

Employé pour copie 2 feuilles.

☐ Acte compris dans l'Etat
 Mensuel déposé au bureau
 de l'Enregistrement compétent

Tous les paragraphes non marqués d'une croix
 sont réputés NON ECRITS.



REMARQUES GÉNÉRALES

L'appartement est inoccupé.

L'accès au logement est sécurisé, les portes d'entrée étant équipées d'un système de contrôle d'accès vigik.

Les parties communes sont à l'état d'usage et elles sont propres.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Des photographies prises par mes soins lors de mes constatations sont annexées au présent.

De tout quoi j'ai dressé le présent Procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.





PROCES-VERBAL de SIGNIFICATION

Le 18 Septembre 2020

Numéro de l'acte : 100003 4

Acte : P.V. DE DESCRIPTION IMMOBILIER

POUR : Monsieur XXX

Nous avons donc dressé le présent **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF IMMOBILIER.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Coût définitif de l'acte
Art A. 444-48 Transp.
7.67
Art R444-3 Emolument
220.94
Art 444-18 vacation
complément.

75.00
T.V.A. 20.00 %
60.72
Taxe forf. Art. 302 CGI
14.89
SERRURIER
90.00
TEMOINS
60.00
Total T.T.C. Euros
529.22

L'expédition du présent acte comporte 15 feuilles.

Coût définitif : 529.22 €

Majoration ou vacation complémentaire éventuelle : Emolument complémentaire de vacation pour délai d'exécution supérieur à la durée de référence de 60 minutes (Article A 444-29) : début des opérations à 14 heures et fin des opérations à 15 heures 20 minutes.

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

Y. SIBUT BOURDE

